

Alerte presse

Paris, le 18 décembre 2018

Cityscoot lance le cadeau de Noël qui favorise la mobilité durable !

Un scooter électrique étant un peu gros pour être déposé sous le sapin de Noël, le pionnier du scooter électrique partagé propose d'offrir des déplacements en Cityscoot à ses proches.

Concrètement, les chanceux qui découvriront une jolie enveloppe rouge sous leur sapin auront droit à :

- Une carte cadeau avec le code personnel qui leur permettra de créditer 100 minutes sur leur compte Cityscoot
- Un mini-Cityscoot en bois, découpé au laser

Pour ceux qui souhaiteraient favoriser la mobilité durable en offrant une carte cadeau Cityscoot, il leur en coûtera 20 euros.



A propos de Cityscoot

Société privée créée en mars 2014, Cityscoot a récemment conclu une nouvelle opération de financement de 40M€, après avoir obtenu 15M€ au cours de l'été 2016. Le Groupe RATP et InVenture Partners se sont associés aux actionnaires historiques de Cityscoot (parmi lesquels la Caisse des Dépôts) et au partenaire stratégique LeasePlan pour financer l'ouverture du service dans de nouvelles villes et amener la flotte globale à 6 000 scooters (Paris, Nice et Milan).

Avec 220 salariés recrutés en CDI en deux ans, Cityscoot est aujourd'hui l'une des startups françaises les plus créatrices d'emplois. L'ensemble de la chaîne technologique nécessaire au fonctionnement du service est la propriété de Cityscoot. Les scooters, les batteries principales et leurs prolongateurs d'autonomie sont fabriqués en Europe (respectivement en Pologne, Allemagne et France).

Cityscoot est membre de l'AVEM, de l'AVERE et du Pôle de compétitivité MOV'EO

<http://www.cityscoot.eu/paris/>

Contacts presse

Yohan BISSON – 01 55 74 84 99 / 06 62 29 55 73

Cityscoot@rumeurpublique.fr